

Semaine n° 8

Lutte contre l'absentéisme

« Favoriser les conditions de travail »



L'absentéisme coûte cher, humainement et financièrement. Il désorganise les équipes, surcharge les collègues présents et impacte la qualité du service public. Mais ce n'est pas une fatalité. En agissant sur les **conditions de travail**, vous pouvez inverser la tendance et construire un environnement plus sain et plus productif pour tous.

Des actions clés pour une collectivité en forme olympique !

Favoriser les Conditions de Travail

- **Réaliser un baromètre social** : Mesurez le bien-être au travail pour mieux comprendre les attentes et les besoins de vos équipes.
- **Réaliser une charte du bien vivre ensemble** : Définissez collectivement les principes pour un respect mutuel et une ambiance sereine.
- **Valoriser le travail des collaborateurs** : Un travail reconnu, c'est une motivation multipliée. Célébrez les réussites et les efforts de chacun.
- **Respecter les droits et obligations de chacun** : Des règles claires et respectées pour un environnement de travail juste et équitable.
- **Améliorer la communication** : Une communication fluide et transparente est la clé de la confiance et de la cohésion d'équipe.
- **Renforcer l'adhésion** : Impliquez chacun dans la vie de la collectivité pour que tous se sentent acteurs du projet commun.
- **Augmenter la motivation** : Créez un environnement stimulant où chacun a envie de donner le meilleur de soi-même.
- **Développer la collaboration - échanger régulièrement sur les missions (difficultés, process)** : Travailler ensemble, c'est mieux ! Partagez les expériences, trouvez des solutions aux difficultés et optimisez vos process.
- **Écoute Active** : Mettez en place des espaces d'échange réguliers pour que chacun puisse exprimer ses besoins et ses difficultés. Un dialogue ouvert est la première étape vers des solutions adaptées.
- **Analyser la charge de travail** : Assurez-vous que la charge de travail est équilibrée et adaptée pour éviter la surcharge et le stress.
- **Évaluation des Risques Professionnels** : Mettez à jour votre Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP). C'est la base pour prévenir les accidents et les maladies professionnelles.

Agir pour l'épanouissement

- **Ergonomie des Postes** : Adaptez les postes de travail pour prévenir les troubles musculosquelettiques et favoriser le confort physique.
- **Équilibre Vie Pro/Vie Perso** : Explorez des solutions comme le télétravail partiel, des horaires flexibles ou des dispositifs de soutien à la parentalité. Un meilleur équilibre réduit le stress !
- **Qualité du Management** : Formez les managers à l'écoute, à la reconnaissance et à la prévention des risques psychosociaux. Un bon manager est un pilier pour le bien-être de l'équipe.

C'est en agissant ENSEMBLE que nous bâtissons une collectivité où il fait bon travailler !



Pour plus d'informations ou pour lancer un projet, n'hésitez pas prendre contact avec le Centre de Gestion.